

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

Directeur adjoint de deux micro-crèches (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle si aucun titulaire recruté
- ▶ Catégorie A (filière médico-sociale/sociale)

PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 969 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

La direction d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) a pour missions principales de permettre un accueil de qualité des enfants et des familles du territoire et d'assurer la responsabilité de l'établissement.

La direction inscrit ses actions dans le projet politique de territoire, le projet d'établissement et dans la dynamique partenariale et locale.

La direction agit en participant à maintenir la qualité de vie au travail pour les équipes et un bien vivre ensemble pour tous.

Les 2 Micro-crèches sont toutes deux implantées dans un milieu rural permettant ainsi d'avoir un projet pédagogique avec des valeurs et des enjeux communs.

La Micro-crèche de Beaufort-sur-Gervanne s'inscrit plus particulièrement dans un projet de développement social local : actions de soutiens à la parentalité, actions d'éveils aux jeunes enfants présents sur le territoire (accueillis dans la structure ou par une assistante maternelle, ou gardé par l'un de ses parents ou proche...), actions de participations habitantes, actions de promotion des actions/ structures présentes en proximité...

Il s'agit donc d'un projet spécifique que le directeur adjoint développera en étroite collaboration avec la directrice de la structure.

La Micro-crèche de Soyans, s'inscrit dans un projet où la nature est le fil conducteur du projet pédagogique de la structure.

LE POSTE

La direction petite enfance recherche à compter du 14/09/26 un directeur adjoint (H/F) sur 2 Micro-crèches sur les communes de Beaufort sur Gervanne et Soyans, situées dans un environnement rural avec une capacité d'accueil de 6 à 10 places.

MISSIONS PRINCIPALES :

Le directeur-adjoint sera chargé de l'accueil des enfants et des parents, de la création et de la mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants en conformité avec le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement.

Il remplace la directrice (Puéricultrice) de la structure dans ses fonctions en l'absence de cette dernière. De même, il participe à la mise en œuvre des projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent.

Son temps de travail est réparti dans les 2 Micro-crèches soit environ 2 jours de présence auprès des enfants dans chaque structure et un jour de temps administratif.

MISSIONS SPECIFIQUES :

Sur le terrain auprès des enfants et de l'équipe d'accueillant(e)s, le directeur-adjoint :

- ▶ Participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre concrète des différents projets de la structure ou plus largement du service petite enfance : projet pédagogique, projet éducatif et de santé intercommunal ou projet d'établissement.
- ▶ Participe quotidiennement à l'accueil bienveillant des enfants, des parents ou des substituts parentaux.
- ▶ Travaille en équipe pluri-professionnelle dans l'intérêt de chaque enfant et participe à créer un cadre favorable à l'éveil en tenant compte du développement de chacun (âge, spécificités, handicap...).
- ▶ Accompagne l'équipe dans le développement de ses capacités d'observation et d'ajustement afin de privilégier un accueil individuel et bénéfique pour chaque enfant.
- ▶ Favorise l'accueil d'enfants à besoins spécifiques en lien avec les parents, la PMI, l'infirmier du service, le CAMESOP...
- ▶ Soutient la fonction parentale, y compris dans des situations de fragilité ou de retour à l'emploi, en lien avec France Travail, la Mission Locale etc.
- ▶ Elabore et met en œuvre avec l'équipe des projets qui font sens pour la vie de la structure (partenariat, ouverture sur la vie sociale et culturelle du territoire.)

- ▶ Est garant de l'accueil des stagiaires en fonction de leur formation (accueil, suivi, bilan...)

Sur la partie administrative (conjointement avec la directrice)

- ▶ Participe à la logistique concernant les enfants et l'équipe (plannings, saisie des prévisionnels et du réalisé, bilans, remplacements...)
- ▶ Seconde la directrice dans les achats de matériel pédagogique ou d'hygiène, le suivi du bâtiment...
- ▶ Co-anime les réunions de la structure.
- ▶ Encadre les stagiaires.

Plus largement auprès de la direction petite enfance :

- ▶ Participe aux réunions d'équipe, de service (réunion des adjointes, séminaires, journées pédagogiques, commission stagiaires, réunion de direction...), et d'analyse de la pratique.
- ▶ Participe aux différentes instances ou réunions organisées par les autres directions de la CCVD selon les nécessités de service (service culture, agriculture...)
- ▶ En cas d'absence de la responsable de la structure, le directeur adjoint (H/F) assure la continuité de direction et reprend donc l'ensemble des missions de la directrice, selon les priorités en fonction de la durée de son absence.

PROFIL & COMPETENCES

- ▶ Bonne connaissance des institutions et partenariats locaux,
- ▶ Connaissances actualisées sur le développement du jeune enfant,
- ▶ Connaissance des règles d'hygiènes et de sécurité en crèche
- ▶ Techniques d'animation et de dynamique de groupe,
- ▶ Principes et méthodologie de projet,
- ▶ Capacités d'observation et d'écoute, auprès des enfants et des familles,
- ▶ Aptitudes relationnelles, capacité à travailler en équipe,
- ▶ Autonomie dans l'organisation de son travail,
- ▶ Maîtrise de l'informatique de base,

- ▶ Esprit d'initiative
- ▶ Faire preuve de discrétion, respecter la confidentialité et le devoir de réserve

CADRE DE TRAVAIL

- ▶ Prise de poste prévue le 05 octobre 2026
- ▶ Poste basé à la Micro-crèche de Beaufort sur Gervanne et à la Micro-crèche de Soyans.
- ▶ Poste à temps complet (35h)
- ▶ Possibilité de réunions et de participation à des actions de communication/événementiels en soirée. Déplacements réguliers entre les 2 Micro-crèches et Eurre (siège).
- ▶ Nécessité d'avoir le permis B + un véhicule.
- ▶ Sous la responsabilité de la directrice des deux micro-crèches.

Conditions de rémunération : rémunération statutaire, RIFSEEP (CIA et IFSE), participations à la mutuelle santé et à la prévoyance maintien de salaire, titres-restaurants, Comité National d'Action Sociale/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.), remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) ou utilisation d'un véhicule de service.

POUR CANDIDATER

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 20/09/2026 :

- Par courrier à : Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- Par mail à : candidatures@val-de-drome.com

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame ROMANET Séverine, responsable du service petite enfance - accueil collectif au 04 75 25 43 82 ou par mail : sromanet@val-de-drome.com